

Nombre de membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	28

Date de la convocation :
30 novembre 2023

Date d'affichage :
30 novembre 2023

Objet

23.12.06.10-060

Subvention au Conservatoire des
Landes : Projet Chorégraphique
Ecole Isle Verte.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 6 décembre à 19 heures et 30 minutes,

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mme Frédérique CHARPENEL (Maire),

Présents : MMES et M. Frédérique CHARPENEL, Alain CAUNEGRE, Isabelle LABEYRIE Serge VIAROUGE, Patrick BEDAT, Sébastien FAISSOLLE, Michel CASTETS, Aurélie BERNEDE, Jean BOUHAIN, Elisabeth DA SILVA, Michel DESTENAVE, Florence CATUS, Delphine ALLEGRE, Dominique PERRON, Marion GUILLAUD, Jihane THELU, Pascal SCHWINDOWSKY, Rose-Marie BEGUERIE, Michel LABOILLE-MORESMAU, Hélène GUIRLE, Olivier PEANNE Aurélie SOUBESTE, Florian DEYGAS, Sébastien TEULE.

Absents : MMES et M. Isabelle MAINPIN, Corinne MANCICIDOR, Sandra TOLLIS, Philippe SAINT-MARTIN, Elodie MONTERO,

Procurations : Mme Isabelle MAINPIN donne procuration à Mme Isabelle LABEYRIE, Mme Corinne MANCICIDOR donne procuration à Mme Florence CATUS, Mme Sandra TOLLIS donne procuration à M Patrick BEDAT, M. Philippe SAINT-MARTIN donne procuration à M. Florian DEYGAS.

Secrétaire de séance : Mme Marion GUILLAUD

Le département Danse du Conservatoire des Landes a sollicité la commune de Soustons pour le renouvellement du projet chorégraphique initié à l'école de l'Isle Verte l'année dernière, qui propose une immersion d'une année dans le monde de la danse à une classe de CE2 de l'école de l'Isle Verte qui a accepté cette expérience.

Ce projet artistique collectif hebdomadaire se déroule d'octobre à juin. Les esthétiques Danse Contemporaine et Danse Classique sont abordées, des professeurs de ces 2 disciplines étant présents à chaque séance.

Le projet s'appuie aussi sur le Centre Chorégraphique de la Marensine et sur les propositions de la saison culturelle de la commune autour de la danse. L'objectif est de compléter la pratique de la danse par une « école du spectateur » qui entraînera les élèves à la rencontre des œuvres et des artistes.

Le budget total de cette opération est de 8 000 € sur lequel la commune de Soustons est sollicitée pour une subvention à hauteur de 1 280 € comme la Communauté de Commune, la DRAC intervient sur une enveloppe de 1 400 € et le Conservatoire des Landes prend en charge 4 040 €.

Au-delà de la participation financière la commune prendra part activement au projet par l'organisation et la coordination des actions en lien avec le Centre Chorégraphique de la Marensine et les rencontres avec les artistes de la saison culturelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'accepter le versement d'une subvention d'un montant de 1 280 € au Conservatoire des Landes pour la mise en œuvre de son action Danse auprès d'une classe de CE2 de l'école Isle Verte.
- d'autoriser Mme le Maire ou son représentant à signer tout acte en rapport avec la présente.

Le présent acte est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.



Soustons, le 8 décembre 2023

Madame Le Maire,

Frédérique CHARPÉNEL

